

P R O C È S - V E R B A L

Procès-verbal de la quatrième rencontre du comité de vigilance du lieu d'enfouissement sanitaire de Saint-Étienne-des-Grès de l'année 2008, tenue à la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie, 400, boul. de la Gabelle, entrée # 2, Saint-Étienne-des-Grès, le 20 août 2008 à 19 h.

Sont présents : M. Claude Boulanger – MRC Maskinongé
M. Robert Comeau – Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie
M. Robert Landry – Maire de Saint-Étienne-des-Grès
M. Jean-Yves Guimond – Coopérative MRM
M. Pierre Milette – Citoyen
M. Patrick Simard – Conseil régional de l'environnement Mauricie

1. MOT DE BIENVENUE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Formant quorum, le président, M. Jean-Yves Guimond, souhaite la bienvenue aux membres du comité de vigilance et les remercie de leur présence.

M. Robert Landry demande si une copie du cartable d'information remis aux membres du comité de vigilance a été préparée pour lui. Le secrétaire, M. Patrick Simard, s'assurera qu'un cartable soit préparé et remis à M. Landry.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Guimond fait la lecture à voix haute de l'ordre du jour.

Il est proposé par M. Robert Landry et appuyé par M. Pierre Milette d'adopter l'ordre du jour proposé en laissant le varia ouvert.

Adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour se lit comme suit:

- 1. Mot de bienvenue et vérification du quorum;*
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;*
- 3. Visite des installations de nettoyage et de destruction des biogaz;*
- 4. Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre du 18 juin 2008;*

5. *Suivi du procès-verbal du 18 juin 2008;*
6. *Plan de l'aménagement des abords du LES;*
7. *Synthèse des quantités de matières enfouies en 2008 au LES ;*
8. *Avancement des travaux de mise aux normes du LES;*
9. *Dossier avec Odotech;*
10. *Varia;*
 - *Journée porte ouverte de la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie;*
11. *Date et lieu de la prochaine réunion;*
12. *Levée de la réunion.*

3. VISITE DES INSTALLATIONS DE NETTOYAGE ET DE DESTRUCTION DES BIOGAZ

En compagnie du directeur général de la RGMRM, M. Robert Comeau, les membres du comité de vigilance se rendent sur le site pour visiter les installations de nettoyage et de destruction des biogaz. M. Comeau explique le fonctionnement des installations et présente les principales composantes, dont la nouvelle torchère.

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 18 JUIN 2008

M. Guimond invite les membres à prendre connaissance du procès-verbal de la rencontre 18 juin 2008 et à lui faire part de leurs commentaires.

M. Pierre Milette souligne que le procès-verbal ne relate pas de façon adéquate les interventions des membres, et ne fait que rendre compte des décisions ou actions à entreprendre. M. Milette mentionne qu'au point 6, il n'est pas indiqué qu'il a demandé où on en était rendu avec la création d'un comité de suivi des odeurs, qu'il a proposé qu'on mette au prochain budget de la RGMRM un montant pour couvrir les frais de ce comité et qu'il a mentionné qu'un projet de comité de suivi devait être préparé avant le 20 août prochain pour être discuté à la prochaine réunion puis soumis au lac à l'épaule de la RGMRM en septembre. Le secrétaire apportera les modifications nécessaires.

Suite aux modifications ci-dessus, M. Robert Landry, appuyé de M. Claude Boulanger, propose que le procès-verbal du 18 juin 2008 soit adopté.

Adoptée à l'unanimité.

5. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 18 JUIN 2008

Le secrétaire, M. Patrick Simard, informe les membres du comité de vigilance que, après vérification, l'invitation lancée aux citoyens de Saint-Étienne-des-Grès dans le communiqué de presse émis en avril dernier pour combler le siège vacant au sein du comité n'a pas fait l'objet d'un article dans le journal *Le Stéphanois*.

Le secrétaire s'occupera de faire parvenir une nouvelle invitation au journal *Le Stéphanois* pour la parution de septembre. Une date limite sera indiquée pour faire connaître son intérêt.

Si personne ne se présente suite à cette invitation, M. Landry suggère d'inviter une personne à se joindre au comité.

6. PLAN DE L'AMÉNAGEMENT DES ABORDS DU LES

M. Robert Comeau présente le plan d'aménagement de l'entrée du lieu d'enfouissement sanitaire de Saint-Étienne-des-Grès et en explique les grandes lignes. Il rappelle que ces aménagements sont réalisés pour des raisons de sécurité.

M. Pierre Milette mentionne qu'il trouve dommage que la RGMRM supprime une partie de la plantation de pins rouges pour aménager de nouvelles voies de circulation, en façade, à l'entrée du site. La RGMRM devrait prendre en considération les critères des Fleurons du Québec, dont fait partie la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès, pour le réaménagement de son entrée au site. M. Milette et M. Landry s'occupent de transmettre le rapport de cet organisme concernant la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès au directeur de la RGMRM. M. Milette indique que ce rapport identifie les points à améliorer pour chacune des catégories d'organisme. M. Comeau mentionne que suite, à la consultation de ce rapport, la RGMRM regardera la possibilité d'intégrer ces critères au plan d'aménagement.

M. Comeau souligne que ce nouvel aménagement améliorera la circulation du trafic lourd durant et dehors les heures d'ouverture du site. La RGMRM souhaite réaliser les travaux d'aménagement à l'automne 2008.

M. Robert Landry demande le nombre de camions qui entrent sur le site. M. Comeau lui répond qu'il entre environ 200 camions par jour et les deux tiers de ceux-ci proviennent du sud.

7. SYNTHÈSE DES QUANTITÉS DE MATIÈRES ENFOUIES EN 2008 AU LES

Le directeur de la RGMRM informe les membres du comité de vigilance que la prévision pour la quantité de matières résiduelles enfouies au lieu d'enfouissement de Saint-Étienne-des-Grès pour l'année 2008 est de 202 000 tonnes métriques. L'entente-cadre de la RGMRM autorise l'enfouissement de 200 000 tonnes métriques + 10 % par année

8. AVANCEMENT DES TRAVAUX DE MISE AUX NORMES DU LES

Le directeur de la RGMRM informe les membres du comité de vigilance que les travaux pour la mise aux normes du lieu d'enfouissement sanitaire en lieu d'enfouissement technique se poursuivent. Le transfert du contenu du bassin de traitement des eaux de lixiviat est presque terminé. Les membranes d'imperméabilisation seront installées prochainement. Les détecteurs de radioactivité seront également mis en place sous peu. Tous les travaux seront finis à l'automne 2008, car la date limite est le 29 janvier 2009. Si les travaux ne sont pas terminés à cette date, le lieu d'enfouissement sera fermé jusqu'à ce que les travaux soient terminés.

9. DOSSIER AVEC ODOTECH

Le directeur de la RGMRM, M. Robert Comeau, mentionne que la RGMRM a reçu ce matin la proposition de la compagnie Odotech concernant la formation d'un comité de suivi des odeurs. M. Comeau remet une copie de la proposition à chaque membre et en explique les grandes lignes. La proposition s'échelonne sur une période de 5 à 8 mois.

M. Comeau suggère par la suite aux membres du comité de vigilance de prendre connaissance de cette proposition et de lui faire des commentaires. Ces commentaires pourront être présentés au conseil d'administration de la RGMRM suite à la présentation de la proposition d'Odotech.

M. Pierre Milette mentionne que suite à des discussions avec des gens de la municipalité de Mont-Carmel, à l'est de la rivière Saint-Maurice, il a appris que les odeurs provenant du lieu d'enfouissement de Saint-Étienne-des-Grès sont aussi perceptibles dans cette municipalité. M. Milette suggère donc que des citoyens de la municipalité de Mont-Carmel fassent partie du comité de suivi des odeurs.

M. Comeau souligne que, suite à la réalisation de tous les travaux de captage des biogaz, il a des risques d'odeurs résiduelles. Ces odeurs pourraient provenir de la face active d'enfouissement et du bassin de traitement des eaux de lixiviat. Si tel est le cas, il fait savoir qu'il y a différentes méthodes pour réduire ces dernières.

10. VARIA

Journée porte ouverte de la RGMRM

La journée porte ouverte de la RGMRM aura lieu à la fin du mois d'octobre. L'an passé, plus de 700 personnes ont participé à cette activité.

M. Jean-Yves Guimond suggère que la RGMRM imprime un document, qui serait remis à chaque visiteur lors de la journée porte ouverte, présentant le comité de vigilance du lieu d'enfouissement sanitaire de Saint-Étienne-des-Grès et ses mandats. Le secrétaire s'occupera de préparer ce document en collaboration avec la responsable des communications de la

RGMRM, Mme Sylvie Gamache. Le document de présentation sera présenté aux membres du comité pour approbation.

Table ronde du congrès de la FQM

M. Robert Landry informe les membres du comité de vigilance qu'il participera à la table ronde sur la gestion des matières résiduelles du congrès de la Fédération des municipalités du Québec. Il demande aux membres de lui faire part des messages importants qu'il devrait amener dans les discussions.

Deux points importants ressortent des discussions : M. Robert Comeau souligne que le gouvernement du Québec a établi pour les municipalités du Québec des objectifs de 60 % de récupération (30 % recyclage et 30 % compostage) des matières résiduelles et de 40 % d'enfouissement. Cependant, en région éloignée, étant donné le volume de matières résiduelles beaucoup plus faible et les distances à parcourir beaucoup plus grandes que pour les centres urbains, le coût de traitement d'une tonne de ces matières (récupération et enfouissement) est beaucoup plus élevé. Ceci crée donc une iniquité entre les régions du Québec.

De plus, dans ces objectifs, les municipalités doivent composter 30 % de leurs matières résiduelles. Toutefois, au Québec actuellement, les entreprises qui œuvrent dans le compostage ferment les unes après les autres, et les nouvelles technologies ne sont qu'en émergence. Il faut que le Québec se donne les outils nécessaires à l'atteinte de ses objectifs.

11. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion aura lieu le mercredi 19 novembre 2008 à 19 h, à la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie. Une visite sur le site est prévue lors de cette rencontre.

12. LEVÉE DE LA RÉUNION

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CE 20^E JOUR DE NOVEMBRE 2008



Patrick Simard, secrétaire
Comité de vigilance du lieu d'enfouissement
sanitaire de Saint-Étienne-des-Grès